



**Le Président**

A l'attention de

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents  
des Fédérations et Groupements membres du CNOSF

Réf : DM/ay -254

Paris, le 27 octobre 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Jean-Michel Brun et moi-même avons évoqué, lors des deux réunions avec les fédérations non Olympiques mercredi 21 et Olympiques jeudi 22, la diversité des champs dans notre modèle socio-économique du sport fédéré.

Celui-ci repose diversement sur les produits des licences, des cotisations de clubs, de la billetterie, partenariats, mécénat...

La stigmatisation des clubs de sport, les contraintes d'ordre public de fermeture ou de restriction d'activités, les réductions de jauge pour le public, .... Font que les adhérents ne retrouvent pas le chemin des clubs.

La chute des produits licences/cotisations et autres, du fait des mesures, va impacter l'exercice futur de nos organisations.

En l'état, les critères de Bercy ne valorisant pas l'utilité sociale, ne sont retenues que des données attachées au sport business.

Notre écosystème généralement sans liasse fiscale et souvent non employeur, requiert une approche méthodique afin de valoriser les conséquences inhérentes aux décisions gouvernementales.

Nous devrions bénéficier d'un traitement approprié tenant compte de nos spécificités.

Nous sommes donc dans l'obligation d'affiner notre approche économique au sens de la définition du préjudice subi en lien avec des décisions d'ordre public.

Une organisation méthodique s'impose.

Nous en sommes arrivés à la conclusion que nous ne pouvons pas espérer être entendus sans avoir une approche autre que celle d'un chiffre que provenant du CNOSF ou des fédérations elles-mêmes. Dans la mesure où nous devons étoffer notre dossier par des données relevant d'un retour de terrain, nous devons privilégier une enquête auprès des clubs qui soit à la fois simple et complète en espérant qu'un maximum d'entre eux y participeront. Cette enquête complètera le questionnaire que nous vous avons adressé le 19 octobre. Elle permettra aussi à la plupart d'entre vous, qui nous ont interrogés sur

le sujet des données relatives aux clubs, de ne répondre s'ils le souhaitent qu'aux questions concernant les licences et ATP de leur fédération.

Dans cet esprit de collecte de données, nous avons sollicité la société Talk4, qui avait déjà réalisé pour nous l'enquête d'après confinement (avec près de 25 000 clubs répondants), pour établir avec nous un questionnaire adapté aux problématiques actuelles. Il nous faut impérativement un état des lieux comparatif entre fin octobre 2019 et 2020, état comparatif que nous devons renouveler à fin décembre. Les réponses nous permettront alors d'être mieux armés pour défendre les intérêts du mouvement sportif amateur dans un contexte où il n'a pour l'instant pas de référentiel pour être reconnu. Ces questions feront dans le questionnaire l'objet d'un positionnement à part permettant au plus grand nombre d'y répondre dans les meilleurs délais (fixé au 10 novembre).

Comme existent en plus des interrogations d'actualité concernant des sujets plus sociétaux, l'enquête sera complétée par des questions auxquelles pourront répondre les clubs qui se sentiront concernés et qui pourraient avoir des informations à nous transmettre. Cela fera dans le questionnaire l'objet d'une autre partie avec un délai de réponse adapté.

Nous prévoyons de vous adresser le questionnaire au plus tard jeudi 29 octobre, assorti d'un modèle de lettre d'accompagnement à destination de vos clubs. Nous vous transmettrons les indications techniques et notamment un code à transmettre à vos clubs pour qu'ils puissent participer à l'enquête via une plateforme garantissant l'anonymat des réponses et la protection des données. Ce dispositif de codage spécifique à chaque fédération va permettre de comptabiliser le nombre de clubs par fédération ayant répondu et à chacun d'entre vous d'en suivre l'évolution en temps réel. Dans un second temps, vous serez bien sûr destinataires des résultats relatifs aux questions posées.

Dans le contexte de difficultés que nous vivons, que la lettre ouverte que nous avons adressée au Président de la République a présentées, il nous semble indispensable de se donner le maximum de chances d'obtenir des aides plus conséquentes et justifiées pour le secteur du sport amateur. C'est pourquoi nous comptons sur le maximum d'entre vous pour relayer cette enquête auprès de vos clubs afin que nous puissions nous appuyer sur un retour important et un nombre de clubs représentatifs de notre écosystème. C'est aussi pourquoi nous avons pensé qu'en vous informant un peu avant du planning de cette opération, vous pourrez mieux l'appréhender et la mettre en place.

Vous remerciant par avance pour votre participation, je vous adresse mes plus sportives amitiés.

*Bien à tous*



Denis Masseglia